



Le Major Général
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

N° 110036 13 DEC 2012
GEND/DPMGN/SDC/BFORM

Mon Général,

Pour faire suite à notre entretien et conscient de l'intérêt et de l'enthousiasme que suscite chaque année le championnat de France cycliste de la gendarmerie, j'ai le plaisir de vous informer que les personnels de la gendarmerie pourront participer à cette compétition, en bénéficiant de la position en service. Ils devront toutefois se déplacer, se loger et se nourrir à leurs frais.

En effet, les contraintes budgétaires actuelles ne nous permettront pas de participer ni matériellement, ni financièrement à l'organisation de ce championnat en 2013.

En revanche, c'est bien volontiers que vous êtes autorisé à utiliser le logo et l'appellation « gendarmerie nationale ». La capitaine Hélène SOUMILLON est désignée l'officier référent pour cette compétition sportive (helene.soumillon@gendarmerie.interieur.gouv.fr - 01 84 22 25 62).

Je vous prie d'agréer, mon Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Respectueusement

Le général de corps d'armée Richard LIZUREY



Général de division (2S) Maurice Lallement
17, chemin de Riou
04210 VALENSOLE